



Assemblée générale de l'APEC-C2R 4 octobre 2024

Rapport moral et d'activité 2023-2024

Ce rapport moral et d'activités a pour objectif de présenter les activités de la période de septembre 2023 à août 2024.

2023-2024, une année (presque) normale...

Après quelques années chahutées par la pandémie, et les changements à la tête de l'établissement, nous aspirions tous en début d'année dernière, au retour à la normale de toutes nos activités et des relations avec l'institution.

Cela a été presque le cas... Mis à part le changement d'équipe au sein de l'association et les mouvements de personnels au sein de la direction du CRR, nous avons pu mener toutes nos actions d'accueil, d'information, d'appui et de médiation. Et finalement, c'est peut-être cela une année normale !

1 - Changements d'équipes à tous les niveaux

Nous avons en octobre 2023, intégré de nouveaux bénévoles au sein du conseil d'administration de l'APEC-C2R, et désigné une nouvelle équipe s'appuyant sur beaucoup de nouveaux parents. Même si certains sont moins disponibles à certaines périodes, tous ont donné un coup de main à un moment ou à un autre ! Merci à tous et tout particulièrement à Aurélie, Bidhan, Camille, Claire, Constance, Laurence et Yann... Un merci tout particulier à David, avec qui je partage une certaine ancienneté au sein du bureau et un suivi de dossier qui relève du serpent de mer : les locaux pour les danseurs.

Nous devons poursuivre cette phase de transition pour que chacun puisse trouver sa place dans le collectif, que l'on soit nouveau parent arrivé au CRR ou un "ancien"...

Mais l'APEC-C2R n'est pas la seule à connaître des évolutions de personnes dans ses équipes. L'administration du CRR, que l'on pensait (croyait... espérait...) stable désormais, a de nouveau connu des mouvements importants. Dans l'ordre des départs et arrivées : Sébastien Thierry remplacé par Pierr-Yves Aubin à la tête du département danse, Nathalie Moreno remplacée par Bénédicte Breton comme secrétaire générale adjointe, Caroline Leblanc par Anne-Aimée Matip à la scolarité de la Maîtrise, William Bensimhon remplacé à la rentrée par Clarissa Severo de Borba comme directrice adjointe, et François Gallet, secrétaire général, parti en septembre et laissant sa place à Bénédicte Breton, qui elle-même sera remplacée par ? J'en oublie certainement mais il est difficile de tout suivre...

Pour les membres du bureau de l'APEC-C2R, cela veut dire à chaque fois, reconstruire une confiance, des modalités d'échange et de dialogue, des habitudes de fonctionnement avec des personnalités différentes. Mais les transitions se font en douceur et à chaque fois, l'association peut compter sur les liens déjà établis pour en nouer avec les arrivants.

Nous avons également dû nous adapter aux changements intervenus dans les équipes d'accueil de la rue de Madrid : le départ de Mohammed (qui a réussi un concours de la ville de Paris), qui était généralement de service en soirée, et les difficultés rencontrées par l'équipe nous ont contraints à plusieurs reprises à adapter nos actions aux contraintes d'accueil du CRR: le buffet dinatoire de la fin d'année est devenu un déjeuner, notre réunion "bilan de rentrée" un petit déjeuner, etc.

2 - Un réseau de bénévoles au service de tous

Nous avons poursuivi nos actions à destination de toutes les familles du CRR (parents, élèves, étudiants) et même au-delà, puisque l'APEC-C2R est à l'initiative de webinaires d'information destinés également aux candidats à l'entrée du conservatoire.

Au premier semestre 2024, nous avons ainsi proposé 9 rendez-vous d'information aux familles et aux étudiants (soit 3 de plus que l'année précédente) :

- les procédures d'inscription scolaires et artistiques
- les cycles initiaux en instrument
- les cycles initiaux en danse
- la Maîtrise de Paris
- le cycle spécialisé et le CPES en instrument
- le cycle spécialisé et le CPES en danse
- les collèges en double cursus
- les lycées en double cursus
- le CPES en théâtre

A la demande de David Berdery, nous avons organisé un webinaire de présentation du nouveau projet pédagogique pour la Maîtrise.

Tous les webinaires ont été mis en ligne sur la chaîne YouTube de l'association et les liens indiqués sur le site internet de l'association. Pour information, le webinaire sur les CPES de théâtre a été visionné près de 700 fois !

Les conditions matérielles sont parfois compliquées : les deux webinaires sur les établissements scolaires sont organisés en format mixte, les intervenants dans une salle du CRR et le public à distance. Le CRR étant dépourvu de wifi, nous sommes tributaires de la connexion sur les téléphones. Le webinaire sur les lycées a ainsi tourné au fiasco, nous conduisant à enregistrer les interventions puis à les diffuser en différé.

L'APEC-C2R est un partenaire important du département danse :

- réservation des billets pour les spectacles proposés par le département auprès des principales salles parisiennes ;
- animation d'ateliers de préparation des élèves danseurs à l'entrée dans les grandes écoles de danse (lettre, CV et entretien).

Par ailleurs, si certains étudiants restent suivis par leurs parents (danseurs et musiciens qui sont plus jeunes en CPES par exemple), beaucoup ne nous connaissent pas, malgré les actions que nous menons à destination de ce public. Or l'offre de l'APEC doit s'étendre à tous y compris aux jeunes adultes indépendants. Ils sont particulièrement présents en théâtre, jazz, musiques actuelles et amplifiées, musique ancienne, département supérieur pour jeunes chanteurs. Nous avons ainsi présenté l'association et l'importance de s'engager auprès des jeunes lors de la rentrée en CPES ; nous interviendrons également lors de la réunion de rentrée des CPES en théâtre. Enfin des contacts ont été pris pour organiser une réunion avec les musiciens jazz et MAA, rue Jean Jacques Rousseau. Une réflexion doit être engagée au sein de l'APEC sur le soutien que nous pouvons leur apporter et sur les moyens financiers à trouver pour le faire.

Enfin, nous avons été sollicités pour des participations financières et/ou matérielles à des activités du CRR : enveloppe ouverte pour les professeurs de la Maîtrise chez Arioso, fournitures pour des spectacles d'art dramatique (maquillages, etc.), financement d'un billet de train pour un intervenant sur les écoles supérieures de théâtre, prêt de vaisselle et autres matériels, appui pour offrir un cadeau pour remercier d'une captation d'un concert de la Maîtrise, etc.

3 - Des actions pour renforcer les liens au sein du CRR

L'APEC-C2R, c'est aussi une association soucieuse de développer les relations au sein de l'établissement et de resserrer les liens entre les parents, avec les étudiants et les élèves, avec les enseignants, avec l'administration, avec les partenaires du CRR etc.

Pour ce faire, nous proposons régulièrement des moments d'échange conviviaux, à notre initiative ou à la demande des enseignants. Plusieurs événements ont ainsi eu lieu au cours de l'année scolaire écoulée pour des publics divers :

- animation d'un pot à la fin de la journée d'intégration des CPES 1, début septembre ;
- voeux du conseil d'administration, avec la direction, l'administration et les professeurs, autour d'un buffet déjeunatoire ;
- moments festifs en janvier-février à destination de tous, par spécialité (danse, chant, musique) dans le hall rue de Madrid et aux Abbesses ;
- fête de fin d'année (spectacle et buffet déjeunatoire) qui a rassemblé près de 180 personnes.

Là encore, les membres du conseil d'administration se sont investis sans compter... Un grand merci à eux !

4 - Des représentants des parents dans les instances et à vos côtés

Quatre parents siègent au sein du conseil d'établissement, deux titulaires et deux suppléants. Cette instance consultative s'est réunie une seule fois, en février. Les quatre élus ont également été conviés à une réunion à l'initiative de la direction des affaires culturelles de Paris, avec l'ensemble des parents représentants des conservatoires. Une réunion intéressante qui a permis notamment de pointer le besoin important d'informations des usagers, et surtout d'informations compréhensibles et accessibles.

Nous avons également rencontré à intervalle régulier au cours de l'année, Benoît Girault ou d'autres représentants de la direction pour aborder des sujets remontés par les familles. Ces temps d'échange sont précieux pour partager des diagnostics sur les problématiques rencontrées, des pistes d'action ou de solution, même si nous ne sommes pas toujours d'accord avec les solutions finalement adoptées..

Enfin, nous répondons à de très nombreuses sollicitations par mail ou téléphone, et répondons présents à chaque fois que des parents nous demandent de les accompagner lors d'entretiens avec la direction.

5 - Des actions sociales

Pour finir, il faut mentionner une activité discrète mais importante de l'APEC-C2R, à savoir l'aide qu'elle apporte à quelques élèves pour financer certains frais directement liés à leur activité artistique. Ce sont en particulier les enfants issus de la filière DEMOS, mais aussi à l'occasion de jeunes qui ont besoin d'un coup de pouce. L'APEC-C2R siège à la commission des aides individuelles de la DRAC qui se tient une fois par an, en novembre ou décembre, selon les années.

Nous devons trouver des moyens financiers pour développer cette activité, dans la mesure où de nombreux jeunes et familles se trouvent dans des situations de précarité ou rencontrent des difficultés pour assumer une partie des frais liés à leur engagement dans ce cursus exigeant. Dégager des marges de manœuvre financière devrait également nous permettre de répondre plus facilement aux sollicitations des enseignants pour les aider dans la mise en œuvre de projets.



Assemblée générale de l'APEC-C2R 4 octobre 2024

Rapport financier 2023-2024

Ce rapport financier a pour objectif de présenter les comptes de l'association, en regard des activités qui ont été menées durant cette période.

Cet exercice 2023-2024 se traduit par un retour à l'équilibre des finances de l'association, après deux exercices présentant des pertes liées essentiellement à des décalages d'opérations sur les réservations de spectacles de danse. L'année se termine par un excédent de 797 €.

Ce retour à l'équilibre s'explique par les éléments suivants :

- Une stabilisation des cotisations, par rapport à 2022 / 2023 ;
- Un rattrapage du décalage entre l'avance et le remboursement des spectacles de danse.
- Une baisse des achats après les investissements de l'an dernier.

Cela nous a permis de maintenir les aides versées aux élèves provenant du fonds social et de la subvention Demos (environ 1 000 euros) et l'appui aux enseignements (350 € environ).

Les coûts dans les moyens digitaux de communication

L'association dépense environ 715 € dans les moyens de communication qui sont parfaitement ancrés maintenant dans les usages ne sont plus à démontrer, permettant de réaliser les webinaires, les réunions du bureau, les campagnes de mail, le site internet, etc...)

La billetterie, l'aide à l'activité du CRR

L'association fait office d'intermédiaire - gracieux - dans le cadre de réservations de certains spectacles en relation avec le CRR pour des sorties qui entrent dans le cadre du cursus scolaire de nos enfants. En fait, nous faisons l'avance des frais afin d'assurer la réservation des places de spectacles, et nous sommes ensuite remboursés par les familles.

L'an dernier, nous avons eu un important décalage entre les deux opérations à notre désavantage. En revanche, cette année, nous avons rattrapé le retard entre les dépenses et les remboursements des familles, d'autant que de nombreux spectacles ont été réservés à partir de septembre.

La traditionnelle rencontre de fin d'année

Cette année nous avons pu organiser la traditionnelle réunion de fin d'année, dans les locaux du CRR. Le solde entre le coût et les participations des familles est négatif d'environ 800 €.

Les cotisations

Les cotisations et dons sont de nouveau en baisse de 12 % par rapport à l'année dernière. Les dons en particulier sont en recul par rapport aux années pré-Covid, le nombre d'adhérents restant stable à près de 80.

Le fonds social, l'aide aux élèves de la passerelle DEMOS

Cette année, nous avons de nouveau aidé un élève issu du dispositif Demos pour participer à un stage. Rappelons qu'une fondation nous a versé une subvention de 6000 € en 2018 pour soutenir les jeunes de ce dispositif. Nous avons également soutenu d'autres élèves en difficulté. Au total, près de 1 000 € ont été versés pour aider les élèves.

La valorisation du bénévolat

Pour la première fois, et comme annoncé lors de l'assemblée générale précédente, nous avons comptabilisé le temps passé par les bénévoles à la réalisation des actions. Le temps bénévole est valorisé en fonction du type de tâche à réaliser, au tarif de "remplacement", donc au coût que cela représenterait pour l'association, de faire appel à un salarié. Pour éviter de comptabiliser de façon unitaire le temps par les bénévoles, le choix a été fait de recourir à des évaluations forfaitaires par domaine d'activité, en différentes tâches.

Au total, nous avons consacré 552 heures aux activités de l'association, en se limitant aux principaux événements (soit 18 228 €). Près de la moitié du temps de bénévolat est utilisé pour l'accompagnement, le soutien et l'accueil des familles et des élèves. 30% du bénévolat est dédié aux réunions et webinaires d'information, le reste étant consacré aux événements festifs ou conviviaux.

Conclusions et perspectives

Les marges de manœuvre dégagées cette année l'ont été grâce au rattrapage du décalage antérieur entre les avances pour spectacles et les remboursements des familles. En revanche, le montant des adhésions ne suffit plus à financer certaines activités de l'association, telles que les aides sociales ou l'abonnement zoom pour les webinaires.

Nos demandes de subvention de l'automne dernier ont été refusées, sans justification. Nous allons de nouveau faire des demandes auprès de la ville de Paris, en sollicitant préalablement un rendez-vous auprès de la DAC pour nous assurer de leur soutien.

Enfin, nous devons mobiliser les parents pour qu'ils adhèrent à l'association : les cotisations sont indispensables pour garantir l'autonomie d'action de l'association.

